



Nouvelle mobilisation pour nos retraites !

Mais pas que... NAO 2023

Après la démonstration de force de jeudi dernier, l'ensemble des organisations syndicales fait bloc au niveau national contre cette réforme des retraites, notamment sur les trois mesures les plus controversées suivantes :

- le décalage de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans
- l'accélération de la réforme Touraine : 43 années de cotisation dès 2027 au lieu de 2035
- le passage à 44 annuités pour les carrières longues [salariés ayant commencé à travailler entre 16 et 18 ans]

Pour la première fois depuis plus de 12 ans, laissant de côté leurs querelles partisans, l'ensemble des organisations syndicales de salariés appelle à une mobilisation afin de contrer cette réforme des retraites. Nous aurions pu penser que, comme dans la quasi-totalité des entreprises de France, il en soit de même à Soitec... Malheureusement il n'en est rien, la CFE-CGC de Soitec a perdu ses fondamentaux et fait l'impasse sur notre [histoire sociale](#). Oubliant que de nombreux cadres et techniciens seront touchés par cette réforme (notamment ceux nés entre 1961 et 1972 & les femmes ayant eu des enfants), elle refuse de s'engager dans l'appel de l'intersyndicale à Soitec. Dont acte.

La CGT Soitec sait où est sa place : aux côtés des salarié.e.s de Soitec qui luttent et qui se sont déjà très fortement mobilisés le 19 janvier. Et ça n'est qu'un début... Nous aurons besoin de tout le monde face au mépris du gouvernement ! Nous relayons donc l'appel de l'intersyndicale pour le mardi 31 janvier prochain (cf. verso). La manifestation se déroulera à Grenoble, départ de la gare Grenoble à partir de 10 heures du matin. Venez nombreux défendre votre avenir ainsi que celui de vos enfants et de vos parents !

Vos élu.e.s CGT SOITEC, le 26 janvier 2023



BREAKING NEWS

Notre Directeur Général a répondu à nos vœux 2023 (cf. ci-dessous). Nous lui demandons, entre autres, l'anticipation des NAO compte tenu du contexte économique et social que nous subissons tous. **Réunion prévue le lundi 6 février. À vos revendications !!!**

Pour connaître en temps réel les informations sociales et économiques de l'entreprise, il te suffit de rejoindre notre [communauté CURRENTS CGT SOITEC](#) (près de 500 membres).

Les dernières NEWS :



- Vœux de la CGT SOITEC à Pierre Barnabé → [ici](#)
- Retour de la Direction du Travail suite à la saisine de la CGT SOITEC [temps de travail des technicien.ne.s en équipe] → [ici](#)
- Négociation GEPP : kézako ? vos avis nous intéressent ! → [ici](#)
- Programme CGT de formation syndicale 2023 : et si vous utilisiez (enfin) vos droits ?! → [ici](#)





Le 20 janvier 2023

Retraites : une réforme injuste et inutile

Leur réforme Pourquoi ?

L'objectif de la réforme est clair : limiter les dépenses pour les retraites, préserver les profits du CAC40, baisser les pensions des salarié.es, favoriser les assurances privées pour compenser cette baisse et ainsi attaquer le système de retraite par répartition.



Le président de la République et sa première ministre Elisabeth Borne finissent de répondre aux revendications du MEDEF : celle-ci a annoncé hier soir le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation (jusqu'à 43 ans).

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'ayant pas une carrière complète, n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Tous les syndicats dénoncent cette casse sociale inacceptable qui augmentera le chômage en limitant les emplois disponibles pour les jeunes et en transformant les jeunes retraité.e.s en chômeurs.euses. Ce chômage, bien amoché par le gouvernement, est réduit à des misères. Les chômeur.euse.s en sont à quémander des droits pour lesquels il.elle.s ont cotisé.

Cette réforme n'est dictée par aucune urgence financière. Le Conseil d'Orientation des Retraites prévoit dans le pire des cas un déficit d'une quinzaine de milliards par an, ce qui ne représente que 3% du budget ! Notons qu'actuellement les entreprises bénéficient de 72,1 milliards d'euros d'exonérations de cotisations chaque année.



Leur réforme pour Quand ?

- 10 janvier : la réforme a été présentée publiquement
- 23 janvier : sur la table du conseil des ministres
- Début février : examen à l'Assemblée nationale
- 1er Septembre 2023 : c'est la date d'application annoncée

Leur réforme Comment ?



- Age légal : 64 ans en 2030
- Durée de cotisation : 43 ans en 2027
- Fin des régimes spéciaux (sauf pour les militaires, pompiers, policiers et aides soignant.e.s de la FPH)
- Aucune mise à contribution des entreprises

Le gouvernement est face au mur de l'impopularité et de la colère sociale !

- L'urgence, c'est la détresse hospitalière, la difficulté d'accès aux soins, la pénurie de médicaments.
- L'urgence, c'est une hausse des prix qui galope en toute liberté.
- L'urgence, c'est un salaire qui recule devant l'inflation.
- L'urgence n'est surtout pas là où le gouvernement Macron-Borne veut nous amener : nous faire travailler plus longtemps et baisser nos pensions !

Conséquences d'une telle réforme ?

- Repousser l'âge de départ c'est allonger une période entre 58 et 62 ans (actuellement) où les travailleurs ne sont plus en activité (environ 20%) et qui constitue un « sas de précarité » ou un allongement des « périodes de précarité » avant la retraite.
- Repousser l'âge de départ à la retraite, c'est augmenter le chômage, la maladie, l'invalidité...et les besoins en financement qui vont se déplacer.
- Plus on repousse l'âge de départ, plus il y a de chance que les futurs retraités prennent leur retraite en mauvaise santé.
- Remise en question d'une retraite comme un deuxième temps de la vie. Les travailleurs ont participé à produire des richesses du pays et ont droit à cette nouvelle période de leur vie. Ce n'est pas parce qu'ils ne produisent plus qu'ils ne sont plus utiles. Ils ont un rôle social fondamental (associatif, familial, vie de quartier...).

C'est maintenant qu'il faut se mobiliser !

L'intersyndicale Isère appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, la jeunesse, les retraité.e.s et les privé.e.s d'emploi à se mobiliser le mardi 31 janvier 2023



Manifestations en Isère :
Grenoble : 10h gare
Roussillon- Salaise 9h30 parking du
Lidl

